

ESCALADE

DIRECTIVES ET

RECOMMANDATIONS

A L'OUVERTURE

Préambule :

Ces directives et recommandations ont été élaborées afin de rappeler et de préciser, en complément des règles sportives, les attentes envers le chef ouvrier en tant qu'officiel de compétition de la FFME, ainsi que les axes privilégiés pour créer le terrain de jeu sur le plan de l'ouverture.

Directives :

Le rôle du chef ouvreur :

Le chef ouvreur est un des officiels clés de la compétition avec le président de jury, et l'organisateur, il doit donc à ce titre :

- Être licencié, comme l'ensemble des ouvreurs.
- Se conformer aux règlements sportifs de la fédération.
- Être assuré en assurance RC professionnelle
- Avoir une attitude professionnelle dans le cadre de son travail (droit de réserve, écoute, respect des règles convenues lors de la préparation...).
- Si compétition officielle, s'assurer que l'équipe d'ouvriers est en possession du diplôme requis pour le niveau de compétition.
- Remplir sur myCompet (avec le profil de chef-ouvreur) : réaliser le compte-rendu d'ouverture et notamment la liste des ouvreurs et des stagiaires (ainsi que leurs validations pratiques éventuelles) et ce dans le délai imparti de 15 jours suivant la compétition.
- Travailler le plus en amont possible de l'événement avec le président de jury et l'organisateur en respectant les différentes attentes.
- Coordonner la conception technique : élaborer le projet d'ouverture en adéquation avec le niveau de la compétition, le profil des compétiteurs et les spécificités de la structure (mur, volume de prises, matériel disponible).
- Gérer l'équipe d'ouverture : répartir les tâches entre les ouvreurs et les stagiaires, assurer la cohésion du groupe et veiller au respect du planning et des temps de repos.
- Garantir la sécurité : veiller au respect des normes de sécurité durant toute la phase de montage (port des EPI, balisage des zones de travail, état du matériel).
- Assurer la qualité et l'équité sportive : superviser le calage des voies ou des blocs pour garantir la fluidité du circuit, la séparation des compétiteurs et l'absence de mouvements dangereux.
- Communiquer avec les officiels : valider avec le président de jury la conformité des tracés par rapport au règlement et les ajuster en fonction des observations techniques.

Sécurité et ouverture :

La sécurité constitue le premier critère de qualité d'une ouverture. Elle prévaut sur toute autre considération sportive, technique ou esthétique.

À ce titre, l'équipe d'ouverture veille notamment à :

- Concevoir des voies et des blocs limitant les risques de blessures, en anticipant les conséquences des chutes, des mouvements dynamiques, des rotations et des déséquilibres.
- Évaluer chaque mouvement non seulement lorsqu'il est réussi, mais également dans les situations d'échec les plus probables, afin de vérifier que les chutes restent compatibles avec le niveau de sécurité attendu.
- Adapter les exigences de sécurité au niveau de pratique des compétiteurs, à leur catégorie d'âge et aux spécificités de la discipline (bloc, difficulté ou vitesse).
- Vérifier la qualité du montage (serrage des prises et volumes, orientation des prises, stabilité des macros, dégaines, cordes fixes, etc.) avant la validation définitive des itinéraires.
- Réaliser un contrôle croisé des voies ou blocs entre ouvreurs afin d'identifier d'éventuels risques qui n'auraient pas été perçus par l'ouvreur concepteur.
- Procéder, si nécessaire, à toute modification de l'ouverture jusqu'au début des épreuves lorsqu'un risque est identifié, en concertation avec le chef ouvreur et le Président de Jury.

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

- Ne jamais maintenir un mouvement, une coordination ou un jeté dont le niveau de risque apparaît disproportionné au regard de l'intérêt sportif recherché.

En cas de désaccord sur un point relatif à la sécurité, le principe de précaution s'applique. Le chef ouvreur, en lien avec le Président de Jury, prend toute décision nécessaire pour garantir l'intégrité physique des compétiteurs, des officiels et des intervenants.

Critères de qualité et d'exigence en ouverture :

Pour offrir une compétition réussie, l'ouverture doit prendre en compte l'ensemble du document des directives et répondre aux exigences ci-dessous :

- 1. Sécurité et intégrité physique** : veiller à la protection des pratiquants tout au long de l'épreuve.
- 2. Conformité réglementaire** : garantir une application rigoureuse du règlement sportif en vigueur.
- 3. Sélectivité** : assurer un départage efficace des compétiteurs pour établir un classement sportif.
- 4. Adaptation aux grimpeurs** : ajuster précisément les voies ou blocs au niveau de la compétition et au profil du plateau sportif attendu.
- 5. Richesse et diversité** : proposer une gestuelle variée et une escalade aux styles multiples.

1. Spécificités de la discipline Bloc

Pour toutes les compétitions (à adapter suivant les niveaux), l'ouverture doit explorer trois familles de styles distinctes en prenant toujours la sécurité en premier critère : **la coordination, le physique et la technique.**

- **Structure de l'effort** :
 - **Du Départ à la Zone** : cet étage doit être de difficulté modérée et permettre à la majorité des grimpeurs d'essayer le 2ème étage du bloc.
 - **De la Zone au Top** : cet étage doit départager les meilleurs grimpeurs dans le style du bloc, toujours en sécurité (= être discriminant dans la qualité visée).

2. Spécificités de la discipline Difficulté

L'objectif principal est de créer une hiérarchie claire pour éviter les ex æquo, notamment sur les podiums.

- **Volume de mouvements** : les voies doivent proposer entre 40 et 50 mouvements (objectif quel que soit le niveau de compétition, mais à adapter en fonction des contraintes de la SAE) qui offre une finesse de lecture et de départage suffisante.
- **Objectifs par phase** :
 - **Demi-finale** : La voie doit être résolument sélective pour extraire les meilleurs finalistes.
 - **Finale** : L'ouverture doit être calibrée pour que le résultat se joue idéalement dans les derniers mouvements (le "haut de voie"), offrant un spectacle lisible et un classement sans ambiguïté.

L'équipe d'ouverture doit se conformer au règlement sportif FFME en vigueur au début de l'ouverture de la compétition et prévoir un temps d'échange avec l'organisateur ainsi qu'avec les officiels responsables de la compétition.

[Escalade - Règlement Compétition \(ffme.fr\)](http://www.ffme.fr)

Les attentes en termes de résultat sur le circuit du championnat de France et les étapes de Coupe de France et Opens Nationaux de bloc et de difficulté :

Distinction jeunes et seniors dans les recommandations d'ouvertures : quotas et formats

Département / Région	DIFF	BLOC	OBJECTIF
----------------------	------	------	----------



8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

Association 1901 agréée par le ministère chargé des sports - Affiliée à l'IFSC, à l'ISMF et au CNOSF - APE 9312Z

QUALIFICATIONS	80% de réussite sur la voie la plus facile suivant le format de compétition (100% sur les départementaux) Toutes les voies sorties au moins par un grimpeur 50% de voies sorties en moyenne sur les départementaux. 30% de voies sorties en moyenne sur les régionaux. Pas de chute avant la 3 ^{ème} dégainé	80% de réussite sur le bloc le plus facile suivant le format de compétition et suivant les discussions avec le COL (100% sur les départementaux) Tous les blocs sortis au moins par un grimpeur 50% des blocs sortis en moyenne 66% des zones atteintes	ATTRACTIF / ACCESSIBLE
DEMI-FINALES OU 3 ^e voie de qualification	1 à 3 tops 50% des grimpeurs atteignent la moitié de voie Pas de chute avant la 3 ^{ème} dégainé	Tous les blocs sont réussis 50% des grimpeurs réussissent toutes les zones	SELECTIF
FINALES	1 top ou chute dans les ultimes mouvements A minima, 2 à 4 grimpeurs qui atteignent la moitié de la voie Pas de chute avant la 3 ^{ème} dégainé	Tous les blocs sortis Le meilleur entre 3 et 4 blocs Le dernier au moins 1 bloc, bagarre dans les zones / les 4 premiers ont au moins un bloc Faire jouer les grimpeurs en haut dans les blocs	SELECTIF / SPECTACLE

Coupe de France Open Nationaux	DIFF	BLOC	OBJECTIF
QUALIFICATIONS	50% de réussite sur la voie la plus facile 4 à 6 double TOP 66% des grimpeurs atteignent la moitié de toutes les voies 50% de voies sorties en moyenne Pas de chute avant la 3 ^{ème} dégainé	80% de réussite sur le bloc le plus facile Tous les blocs sortis au moins par un grimpeur 50% des blocs sortis en moyenne 66% des zones atteintes	ATTRACTIF / ACCESSIBLE

DEMI-FINALES	1 à 3 top 50% des un grimpeurs atteignent la moitié de voie Pas de chute avant la 3 ^{ème} dégain	Tous les blocs sont réussis 50% des grimpeurs réussissent les zones	SELECTIF
FINALES	1 top ou chute dans les ultimes mouvements 2 à 4 grimpeurs qui atteignent la moitié de la voie Pas de chute avant la 3 ^{ème} dégain	Tous les blocs sortis faire jouer les grimpeurs en haut dans les blocs 4 à 6 grimpeurs atteignent toutes les zones ?	SPECTACLE

Demi-finales des Championnats de France	DIFF	BLOC	OBJECTIF
QUALIFICATIONS	8 à 10 double TOP 66% des grimpeurs atteignent la moitié de toutes les voies Pas de chute avant la 3 ^{ème} dégain	80% de réussite sur le bloc le plus facile / Et plus sur la réussite des zones Tous les blocs sortis au moins par un grimpeur 50% des blocs sortis en moyenne 66% des zones atteintes	SELECTIF Qualificatif pour les Championnats de France = Attention à bien classer le milieu de tableau

FINALES	1 top ou chute dans les ultimes mouvements 5 grimpeurs qui atteignent la moitié de la voie Pas de chute avant la 3 ^{ème} dégain	Tous les blocs sortis Faire jouer les grimpeurs haut dans les blocs	SPECTACLE ou TEST de nouveautés
---------	--	--	---------------------------------

Championnat de France	DIFF	BLOC	OBJECTIF
QUALIFICATIONS	Entre 2 et 5 tops pour chaque voie Entre 30 et 50% qui atteignent la moitié de chaque voie Pas de chute avant la 3 ^{ème} dégain	Tous les blocs sortis Tendre vers la réalisation de 3 blocs et 5 zones pour le dernier qualifié en demi-finale 70% des grimpeurs font un bloc / Être plus sur la réussite des zones	SELECTIF
DEMI-FINALES	Autour de 3 tops Pas de chute avant la 3 ^{ème} dégain	Tous les blocs sortis Tendre vers 2 blocs et 4 zones réalisés pour le dernier qualifié en finale	SELECTIF
FINALES	1 top ou chute dans les ultimes mouvements Difficulté progressive Pas de chute avant la 3 ^{ème} dégain	Tous les blocs sortis faire jouer les grimpeurs haut dans les blocs Le premier à 3 ou 4 blocs Le dernier à 1 bloc	SELECTIF / SPECTACLE

Recommandations

En amont de la compétition

1. Missions du Chef Ouvreur

- **Nomination et coordination** : pour les épreuves nationales (Coupes et Championnats de France), le chef ouvrier est nommé par la Fédération. Il lui incombe d'initier la prise de contact avec les différents acteurs pour préparer l'événement.
- **Logistique et planification** : assurer la liaison avec l'organisateur pour valider l'organisation générale (rétro-planning d'ouverture, timing des épreuves) et identifier en amont les points de vigilance techniques.

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

Association 1901 agréée par le ministère chargé des sports - Affiliée à l'IFSC, à l'ISMF et au CNOSF - APE 9312Z

- **Validation réglementaire** : collaborer avec le Président de Jury pour garantir que le projet d'ouverture respecte l'ensemble des points du règlement sportif.
- **Engagement institutionnel** : l'équipe d'ouverture s'engage à respecter scrupuleusement le format de compétition défini par la FFME, en concertation avec le COL et le jury.
- **Opérationnalité du chantier** : veiller à ce que chaque ouvrier soit briefé sur les conditions d'usage de la structure (zones de stockage, horaires: règles de sécurité spécifiques au site). Différence entre climatisation et chauffage sur le site de compétition entre ouverture et jour de compétition.

2. Engagements du Comité d'Organisation Local (COL)

- **Interface logistique** : désigner un référent dédié à l'accueil et à l'assistance de l'équipe d'ouverture pour assurer une réactivité optimale face aux imprévus.
- **Sécurité et conformité** : fournir des équipements de travail en parfait état (échelles, nacelles, cordes). Les tapis de réception doivent impérativement répondre à la norme NF P90-311.
- **Préparation de la structure** : garantir la mise à disposition d'un mur propre, intégralement démonté et brossé avant l'arrivée des ouvriers.
- **Moyens matériels** :
 - Fournir les consommables en quantité suffisante (visserie, scotch, marqueurs).
 - Assurer l'accès à l'intégralité de la paroi (nacelles adaptées). *Note : en cas de situation présentant un risque grave pour la santé ou la sécurité (matériel de levage défectueux, absence des protections nécessaires, structure dangereuse, etc.), le chef ouvrier ou tout membre de l'équipe d'ouverture en informe immédiatement l'organisateur. Les opérations concernées sont suspendues jusqu'à la mise en œuvre des mesures permettant une reprise des travaux dans des conditions de sécurité satisfaisantes*
- **Gestion du parc de prises** : communiquer un inventaire précis (quantité, styles, état d'usure) pour permettre au chef ouvrier d'anticiper la création des itinéraires.

3. Dispositions transversales

- **Production audiovisuelle** : la responsabilité de la captation des vidéos de démonstration doit être fixée d'un commun accord. La mise à disposition d'un caméraman par le COL est fortement préconisée pour libérer l'équipe d'ouverture de cette contrainte technique.
- **Gestion des litiges** : tout différend non résolu fera l'objet d'un arbitrage tripartite entre les représentants de la FFME, le COL et le Chef Ouvrier.

Phases d'ouverture et de compétition : engagements et responsabilités

1. Missions de pilotage et de coordination (Chef Ouvrier)

- **Planification** : présenter le calendrier d'ouverture initial et assurer une mise à jour quotidienne du rétro-planning auprès des parties prenantes. Respecter le timing de la compétition.
- **Validation technique** : organiser systématiquement une revue des blocs/voies avec le Président de Jury (PDJ) la veille du début des épreuves.
- **Management d'équipe** : piloter l'équipe d'ouverture en s'appuyant sur les objectifs par tour (qualification, demi, finale) et sur la liste définitive des inscrits pour affiner le calage.
- **Représentation** : incarner la fonction de chef ouvrier par une tenue adaptée, le respect du droit de réserve et une communication fluide avec l'organisateur et le jury.

2. Qualité sportive et arbitrage

- **Prévention des litiges** : concevoir des tracés sans ambiguïté pour les juges (limites clairement définies par du ruban adhésif noir, marquages des départs explicites, prises de zone judicieusement placées).
- **Optimisation du jugement** : l'usage de croix de mousquetonnage ou de contraintes complexes doit rester exceptionnel et justifié.
- **Disponibilité** : être présent pour les juges avant chaque tour (explication des plans, numérotation) et rester mobilisé pendant toute la durée des épreuves (gestion des prises qui tournent, brossage technique).

3. Sécurité et intégrité physique

- **Sécurité en bloc** : maîtriser la hauteur des blocs. Eviter les chutes dangereuses, et plus particulièrement en haut de bloc. Prévoir des prises de redescente ("bacs") confortables.
- **Sécurité en difficulté** : veiller à l'emplacement optimal des dégaines. Éviter tout passage de bloc ou mouvement dynamique et morphologique avant la 3ème dégaîne.
- **Sécurité au travail** : garantir le respect des consignes de sécurité par l'équipe (port du casque obligatoire en nacelle, etc).
- **Conduite de nacelle** : les travailleurs indépendants n'ont pas besoin du CACES pour conduire des nacelles ; il convient cependant pour le donneur d'ordre de s'assurer de la capacité de l'indépendant à conduire des nacelles et vérifier de même s'il est bien couvert au niveau assurantiel pour cela. Au niveau du droit du travail, pour les salariés, il est nécessaire que ces derniers disposent d'une attestation de leur capacité à conduire une nacelle produite par leur employeur. Concrètement, un club qui fait appel à un ouvrier indépendant doit donc, pour se protéger, idéalement obtenir de la part de l'ouvrier une preuve que ce dernier est en capacité de conduire une nacelle et vérifier que l'assurance RC pro de l'ouvrier couvre bien cette pratique. CACES).

4. Gestion du matériel et de l'environnement (relation COL)

- **Respect de la structure** : limiter les traces de marqueur sur le mur pour maintenir la propreté du support.
 - Faire preuve de vigilance lors du vissage (couple de serrage) pour préserver l'intégrité des prises, des macros et des inserts de la salle.
- **Logistique et partenariats** : utiliser prioritairement les prises des partenaires officiels et assurer la mise en place de la signalétique (panneaux de voies, sponsors).
- **Entretien et rangement** : maintenir un espace de travail propre et sécurisé après chaque session
 - Le rangement du matériel et des prises dans les zones dédiées est de la responsabilité des ouvriers, avec l'aide des bénévoles du COL.
 - **Engagement du COL** : l'organisateur s'engage à identifier et sécuriser des zones de stockage spécifiques pour les prises et le matériel d'ouverture. Pendant la compétition les bénévoles doivent être sollicités afin de gagner du temps pour le rangement lié à l'ouverture.

5. Prévention des conflits d'intérêts et impartialité

- Le chef ouvrier et, plus généralement, l'ensemble des ouvriers, veillent à exercer leur mission en toute impartialité et dans le respect de l'équité sportive.
- Lorsqu'un ouvrier exerce également une activité d'entraîneur ou de coach, il lui appartient de signaler toute situation susceptible de constituer un conflit d'intérêts. Selon la nature de la compétition et les décisions du Président de Jury ou de la FFME, des mesures adaptées pourront être mises en œuvre afin de garantir l'équité de la compétition (adaptation des missions, abstention sur certains secteurs d'ouverture, ou toute autre disposition jugée pertinente).
- Les ouvriers sont invités à déclarer tout partenariat, contrat de sponsoring ou collaboration avec un fabricant ou un distributeur de prises, volumes ou matériel d'escalade. Ces partenariats ne doivent en aucun cas influencer les choix techniques de l'ouverture, qui doivent rester guidés exclusivement par les objectifs sportifs, les besoins de la compétition et les partenariats officiels de l'organisateur ou de la FFME.

- Dans toutes les situations où un doute peut exister sur l'impartialité de l'ouverture, le chef ouvrier en informe le Président de Jury afin que les mesures appropriées puissent être prises en toute transparence.

Post-compétition : clôture et engagements administratifs

1. Missions de fin de chantier (Chef Ouvreur)

- **Remise en état de la structure** : prévoir, dans la mesure où les modalités définitives seront arrêtées avec l'organisateur, la restitution du mur, des prises et volumes et des espaces de stockage dans un état conforme aux exigences convenues. Afin d'éviter une surcharge de travail en fin de compétition, les opérations de démontage, de tri des prises et de rangement du matériel pourront être anticipées et/ou réalisées progressivement selon le planning qui sera défini.
- **Bilan de l'événement** : organiser un débriefing technique avec le Président de Jury et l'organisateur. Ce temps d'échange permet d'analyser la pertinence de l'ouverture, la fluidité de l'organisation et de noter les points d'amélioration pour les éditions futures.
- **Reporting fédéral** : compléter le compte-rendu d'organisation sur la plateforme myCompet via le profil organisateur, en respectant impérativement le délai de 15 jours suivant la fin de la compétition.

2. Engagements de l'organisateur (COL)

- **Reporting fédéral** : compléter le compte-rendu d'organisation sur la plateforme myCompet via le profil organisateur, en respectant impérativement le délai de 15 jours suivant la fin de la compétition.
- **Gestion administrative et financière** : procéder au règlement des honoraires et au défraiement des ouvriers, conformément aux accords contractuels établis et dans les délais de paiement convenus.